

MANUEL UTILE POUR UN USAGE NON SEXISTE DE LA LANGUE

ÉGAUX.. TOUS LES HOMMES SONT  
MÊME LES FEMMES



MANUEL UTILE POUR UN USAGE  
NON SEXISTE DE LA LANGUE

TOUS LES HOMMES SONT ÉGAUX... MÊME LES FEMMES

## I N T R O D U C T I O N

L'idée d'un manuel destiné aux équipes d'intervention sociale s'est appuyée sur le projet européen Equal « 4 inclusion » dans lequel est intégré « Interprépa » (projet piloté par l'Association des Cités du Secours Catholique, associée à la Mie de Pain, l'association Emmaüs et le FIT).

L'objectif principal de ce projet est l'accès à l'emploi des personnes sans abri à Madrid, Londres, Budapest et Paris accueillies ou/hébergées par les partenaires du projet.

Nous avons eu notamment l'opportunité de rencontrer en plusieurs occasions les équipes de Madrid et une association partenaire, Deïs, qui travaille plus spécifiquement avec des femmes. C'est cette association qui a travaillé sur un manuel capable de favoriser une meilleure visibilité des femmes dans nos écrits.

C'est à partir de ce travail que le FIT a présenté un projet dans le cadre du concours « Label Paris Europe » organisé par la Mairie de Paris.

Les objectifs étaient de pouvoir travailler à Paris, avec Deïs et d'aller rencontrer cette association à Madrid dans le but d'organiser une rencontre sur le concept de genre, sur le sujet du sexe de l'écriture afin de parvenir à l'élaboration d'un « petit » manuel ou d'un mini guide à usage non sexiste de la langue.

Nous avons pu réaliser une journée de réflexion avec la Présidente de l'association Deïs, la directrice du département de l'égalité des opportunités de la ville de Madrid, une maîtresse de conférence à Paris VIII et une vingtaine de travailleurs/travailleuses sociaux/sociales sur la question du genre et des discriminations indirectes au travail.

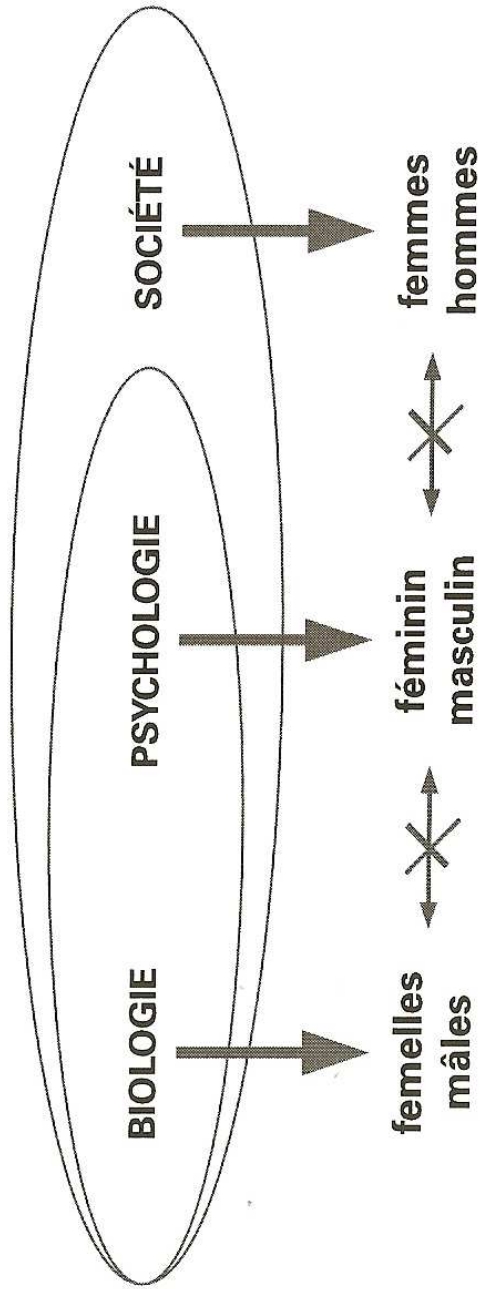
Notre intention, en réalisant ce manuel, est d'adapter le langage utilisé pour servir le changement personnel et social à partir de la perspective du genre et de l'égalité d'opportunités, tant au niveau des équipes de terrain qu'au niveau des jeunes femmes que le F.I.T. héberge en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et en Foyer de Jeunes Travailleuses.

Puisque ce projet s'inscrit dans une logique européenne, nous avons voulu utiliser les recommandations de l'Europe en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes et la réflexion qu'elle propose, *gender mainstreaming*, c'est-à-dire poser toujours comme postulat « mon projet prend-t-il en compte l'intérêt des femmes comme celui des hommes », question qui nous semble être au cœur de notre travail.

Nous proposons donc aux équipes d'intervention sociale d'utiliser ce petit manuel qui propose quelques astuces pour éviter d'utiliser exagérément le masculin dans notre façon d'écrire. Les quelques possibilités linguistiques proposées permettent d'éviter la non visibilité des femmes dans le langage et nous sommes convaincu/es que les rendre visibles dans notre façon d'écrire favorisera du changement dans notre façon de penser, d'agir et de facto, nous participerons, à notre échelle, au progrès social.

**En changeant notre perception  
du monde... le langage changera  
et en changeant l'utilisation  
de la langue... c'est notre  
conception de la réalité qui  
changera.**

# SEXE et GENRE



# S E X E            E T            G E N R E

Le sexe fait référence aux différences biologiques entre les êtres vivants : femelles/mâles, femmes/hommes. Cependant, les différences qui existent entre les hommes et les femmes sont aussi de nature sociale.

Le genre renvoie aux différences que la société fait entre les hommes et les femmes.

## **Le sexe renvoie au biologique et le genre à la construction sociale.**

Si seules les femmes peuvent donner la vie (différence biologiquement déterminée), la biologie ne détermine pas qui élèvera les enfants (construction sociale).

Si nous admettons que les hommes et les femmes sont biologiquement distincts et que cette différence n'est pas, pour la majorité, matière à changement, leur construction sociale ainsi que la valorisation sociale de la différence peuvent être matière à changement.

Par exemple on trouvera dans le dictionnaire Larousse des 7/10 ans, en circulation aujourd'hui dans les écoles, les explications suivantes pour *femme* :

« ma mère est une femme remarquable »  
« je vous présente ma femme »

pour *homme* :

« les hommes ont de la barbe »  
« un avocat est un homme de loi »

On ne trouvera pas :

« je vous présente mon homme »  
« mon père est un homme remarquable »

Sous le couvert du sexe biologique nous voyons bien dans ces définitions que la femme comme l'homme sont cantonnés dans des rôles sociaux en fonction de leur sexe bien que nous sachions que toutes les femmes ne sont pas mères, qu'elles ne sont pas toutes épouses et qu'elles peuvent même être avocates!

L'homme est pour sa part, dans ce dictionnaire, présenté sans subordination à qui que ce soit alors qu'il peut être époux ou père.

Réfléchir en termes de genre (construction sociale) ouvre donc la perspective, tant pour les hommes que pour les femmes, de se positionner en fonction de leurs potentiels et non plus exclusivement en fonction de leur sexe biologique.

Nous devons donc apprendre à commencer tout projet en nous posant cette question :

**« Comment la thématique abordée (emploi, éducation, santé, développement) va-t-elle prendre en compte l'intérêt des femmes comme celui des hommes »  
car la réalité des unes comme des autres n'est pas la même.**

Et c'est en se posant cette question que chacun accèdera aux droits de tous. Cette démarche, *gender mainstreaming*, est au centre de tout projet européen.

Le langage est une conjonction de signes mis à notre disposition pour exprimer ce que nous percevons, sentons et pensons.

Le langage, comme construction sociale et historique, influe sur la perception de la réalité de chaque personne, conditionnant et déterminant la perception et le traitement de la réalité qui nous entoure.

Nous nommons la réalité, nous l'étiquetons, nous l'interprétons et la recréons symboliquement lorsque nous sommes dans l'abstraction. Chaque concept est une construction mentale créée selon les références que nous avons et la culture que nous développons.

La perception de chaque personne est conditionnée par son appartenance (culture, sexe, âge, classe sociale, religion...).

# 1 LE SEXISME LINGUISTIQUE

Commençons tout d'abord par une définition du sexisme :

- le **sexisme** est la discrimination de personnes (femmes) d'un sexe (femelle) qui le considère inférieur aux personnes (hommes) d'un autre sexe (mâle).



- Le **sexisme linguistique**, pour sa part, se note lorsque le message est discriminant dans sa forme et pas nécessairement dans le fond.

- Lorsque la discrimination se porte sur le fond du message, c'est-à-dire sur ce qui se dit et non sur comment c'est dit, on parlera alors de **sexisme social**.

« Lors de la dernière assemblée, sont venus 19 hommes et 5 femmes. »  
Dans cette phrase, la situation témoigne d'une inégalité de représentation entre les hommes et les femmes lors de l'assemblée mais la phrase n'est pas discriminante ou sexiste puisque les femmes sont nommées.

Voici en revanche un exemple type de discrimination linguistique : « Pour la prochaine sortie, les usagers pourront venir accompagnés de leur femme. »  
La phrase est construite de telle façon qu'elle nous fait comprendre que les usagers sont des hommes qui peuvent être mariés et donc les mots épouse ou compagne auraient dû être utilisés au lieu de femme. Notons qu'elle est de surcroît discriminante pour les homosexuel/les.

**Pour éviter le sexisme linguistique  
on peut appliquer la règle d'inversion.**

**Aurions-nous dit :**

**« les bénéficiaires pourront venir  
accompagnées de leur homme? »**

**Non.**

**À l'évidence nous aurions écrit :**

**« de leur mari ou de leur compagnon  
ou de leur compagne ».**

## Il devient alors plus aisé de remplacer femme par épouse ou compagne.

Mais on peut faire plus simple et surtout plus incluant :

**« Pour la prochaine sortie, les personnes intéressées pourront venir accompagnées. »**

Le système linguistique, du français et de l'espagnol, offre la possibilité de contourner le masculin neutre et donc de rendre visible le genre.

## 2 GENRE GRAMMATICAL ET SEXE

Du point de vue linguistique, il convient de clarifier la distinction entre genre grammatical et sexe.

Il existe en effet une confusion entre ces deux concepts favorisée par la définition que le terme de genre a eu pendant de longues années.

Par exemple, l'Académie espagnole définit ainsi le terme de **genre** : « L'accident grammatical qui sert à indiquer le sexe des personnes et des animaux, celui que l'on attribue aux choses ou qui indique que l'on n'en attribue aucun ». C'est ce type de définition qui a longtemps servi pour l'enseignement de cette langue. En France, le petit Robert définit le **genre**, « **genre humain** » par « ensemble des hommes » [avec un *h* minuscule].

Puis, « catégorie exprimant parfois l'appartenance au sexe masculin, parfois au sexe féminin » [grammaire et linguistique].

Quant à la définition pour **sexe**, elle laisse perplexe : « conformation particulière qui distingue l'homme de la femme en leur assignant un rôle déterminé dans la génération et en leur conférant certains caractères distinctifs ».

Ce n'est qu'en cinquième place que le sexe est défini comme « parties sexuelles : organes génitaux externes (de l'homme ou de la femme) ».

On voit bien la confusion qui existe entre genre grammatical et sexe biologique et il n'est donc pas étrange que ce soit créée une confusion au moment de définir chacun des deux concepts.

**Pourtant le genre  
est une catégorie grammaticale  
qui permet de classifier  
les noms masculins et féminins  
qui n'ont souvent rien à voir  
avec le sexe biologique.  
Par exemple, la mort n'est pas  
de sexe féminin ou le destin  
n'est pas de sexe masculin  
contrairement à ce que nous explique  
le « petit Robert ».**

A part quelques exceptions, dans la langue française, le genre masculin ne prend pas de e à la fin d'un mot alors que le genre féminin prend souvent un e.

Il arrive aussi que deux mots qui sont de racine différente se distinguent en attribuant un mot pour définir l'homme ou le mâle, et la femme ou la femelle comme « garçon/fille » ou « cheval/jument ».

Mais il existe un nombre réduit de mots qui distinguent les hommes et les femmes dans des fonctions sociales.

En effet, durant des siècles, les activités de la sphère publique étaient réservées aux hommes, et les termes pour les nommer étaient donc masculins.

On aurait pu supposer qu'avec l'arrivée des femmes dans le monde du travail salarié, on aurait, de la même façon, créé des termes féminins pour nommer les emplois qu'elles occupent comme instituteur, institutrice, mais nous conservons pour de nombreux emplois le genre masculin « Mme X, avocat au barreau », « Mme Y, médecin des hôpitaux », « Mme Z a obtenu le diplôme d'éducateur spécialisé », etc.

Les réticences sont grandes pour inventer de nouveaux mots (Madame le ministre, Madame l'écrivain, Madame le metteur en scène...) alors que nous pouvons faire preuve de grande imagination pour des mots liés, par exemple, aux progrès technologiques comme courriel ou mël afin d'éviter les anglicismes.

En revanche pour les 0.5 % d'hommes qui travaillent comme sages-femmes, on a créé le terme : maïeuticien. À remarquer que le terme a une connotation plus « sérieuse » que le populaire « sage-femme ».

**Nous proposons  
les options suivantes :**

**1- Féminiser et masculiniser les termes  
en fonction de la personne  
qui occupe une fonction.**

**2- Eviter le masculin générique  
en lui préférant des périphrases,  
quand il n'y a pas  
de possibilité  
de féminisation (médecin peut être  
précédé de « mon » ou « ma »).**

Quoi qu'il en soit, le genre grammatical est une marque de concordance entre les mots et répond aux circonstances de la langue : il ne fait donc pas toujours référence au sexe.

Par exemple, les pronoms « il/elle » définissent le genre masculin ou féminin mais pas nécessairement le sexe biologique.

« Une dent » : bien que l'article soit féminin, le substantif est pour sa part masculin, etc. Les concepts ou objets peuvent donc être nommés en dehors de toute appartenance au sexe.



## **α- LE MASCULIN COMME GÉNÉRIQUE**

Dans la langue française comme espagnole, le masculin est le genre non marqué qui a un double emploi ou valeur :

- Une **valeur spécifique** : limitée sémantiquement à sa référence au masculin.

« La sortie organisée pour visiter l'entreprise de services domestiques sera exclusivement destinée aux hommes, comme mesure positive dans nos activités d'orientation professionnelle... »

- Une **valeur générique** qui s'étend au féminin, et qui a donc des applications tant pour un sexe que pour l'autre.

« Les hommes comme êtres sociaux ont besoin de maîtriser les règles basiques de la communication pour pouvoir vivre en société. »

Face à cette double valeur du masculin dans la langue, le féminin s'emploie pour un usage spécifique, se référant aux femmes et en ce sens il est restrictif.

L'usage du masculin générique produit des ambiguïtés et des confusions qui donnent lieu à une discrimination et une invisibilité des femmes (les jeunes sont plus téméraires que les vieux : nous ne pouvons savoir si les jeunes englobent les femmes jeunes et si les vieux englobent les femmes vieilles) et c'est la raison pour laquelle nous devons tenter de ne pas l'utiliser comme générique.

L'utilisation abusive du masculin générique provoque des problèmes quant à l'interprétation du discours ou du message.

## **b- LE TERME « HOMME »**

Il fonctionne parfois comme générique (il désigne alors la personne) et parfois comme spécifique (il désigne l'homme dans le sens garçon). Cette double utilisation provoque de fréquentes ambiguïtés, occulte la femme et c'est pour cela qu'il est recommandé :

**1- d'utiliser le terme homme quand  
il désigne un homme.**

**2- d'employer des termes comme  
personnes, individus, membres, collectivité,  
gens, êtres humains, genre humain...  
lorsque l'on veut parler  
des hommes et des femmes.**

**3- d'employer les mots ensemble, hommes  
et femmes (ou femmes et hommes).**

**4- de veiller à mettre un *H* (majuscule) sur  
lequel tout le monde convient  
qu'il intègre  
les femmes et les hommes.**

## c- UTILISATION SYSTÉMATIQUE DU MASCULIN

L'utilisation systématique du masculin (au singulier ou au pluriel) pour se référer aux deux sexes, rend non seulement invisibles les femmes mais rend les messages confus ou ambigus.

Pour éviter ceci nous pouvons utiliser :

### **Des substantifs génériques et collectifs**

(ou des épécènes : locataire, propriétaire, convive, complice... auxquels on ajoutera un article « une/un », « le/la »...).

Nous tenterons de les utiliser chaque fois que possible :

AU LIEU DE	UTILISONS
les adolescents les jeunes les citoyens les hommes	l'adolescence la jeunesse la citoyenneté l'Homme, l'Humanité
les professeurs les paysans les fonctionnaires les électeurs	l'enseignement la paysannerie la fonction publique l'électorat
les voisins	le voisinage, les locataires

### **Les périphrases**

Pour que le genre masculin produise moins de confusion nous pouvons lui substituer parfois des périphrases comme « les personnes qui exercent la profession de », ou « le corps enseignant », ou « le personnel médical »...

Sont appelées périphrases l'union de deux (ou plus) formes verbales qui fonctionnent ensemble comme une unité.

Elles sont en principe composées :

- d'un verbe auxiliaire
- d'un élément de lien (préposition, conjonction)
- et d'un verbe qui apporte la signification essentielle.

AU LIEU DE	UTILISONS
les usagers	les personnes accueillies
les Ardéchois	la population ardéchoise
les vieux	les personnes âgées
les professeurs, les élèves	l'institution scolaire

#### **Le « doublage » des mots**

Les actions dans lesquelles les bénéficiaires du programme ont pu devenir des enseignants et des enseignantes.

#### **Les barres de séparation**

Les actions dans lesquelles les bénéficiaires du programme ont pu devenir des enseignant/es.

**Ces deux formes d'écriture  
ne devraient être  
utilisées que  
lorsque nous ne trouvons pas  
d'autre  
possibilité.**

### **Les explications**

Pour éviter le côté fastidieux du doublage (salarié/salariée ou de la barre salarié/e) on peut utiliser d'autres techniques qui permettent de nommer expressément le public dont on parle.

- X** « une des quatre femmes conductrices qui ont pu avoir un entretien, a obtenu le poste. »
- ✓** « une des quatre conductrices... »

**Si nous recommandons de limiter  
l'usage abusif du masculin générique,  
nous recommandons aussi d'éviter les  
redondances (femmes conductrices,  
hommes conducteurs), quand il est évident  
que le sujet nommé existe  
sans explication (les conductrices,  
les conducteurs).**

### **Les déterminants sans marque de genre**

Une autre possibilité pour éviter l'utilisation abusive du masculin consiste parfois à éluder les adjectifs et les participes du genre masculin et à avoir recours à d'autres structures.

Structures avec « on » ou « nous » : il est parfois possible d'utiliser des formes impersonnelles en utilisant « on » (on recommande) ou « nous » (nous débattons).



**X** « Lors de la réunion du mardi la direction et les employé/es débattront des conditions du nouvel accord. »

✓ « Lors de la réunion du mardi, nous débattons des conditions du nouvel accord. »

### **Quelques formes personnelles du verbe**

On peut aussi omettre la référence directe au sexe et utiliser le verbe à la 1ère personne du pluriel, à la 2ème personne du singulier et la 3ème personne du singulier et du pluriel. Ceci est possible chaque fois que le sujet est clair et que son omission ne crée aucune ambiguïté, comme par exemple dans les textes qui posent des normes, des recommandations, des ordres...

**X** « Pour la sortie les technicien/nnes recommandent l'utilisation de vêtements pratiques. »

✓ « Pour la sortie nous recommandons l'utilisation de vêtements pratiques. »

### **Formes non personnelles du verbe**

Enfin, une autre façon d'éviter la récurrence du masculin générique consiste à utiliser des infinitifs ou des gérondifs d'interprétation générique.

**X** « Si les salarié/es travaillent en cohérence nous atteindrons les objectifs fixés. »

✓ « En travaillant en cohérence nous atteindrons les objectifs fixés. »

Dans nos langues, le féminin comme générique n'est pas utilisé et même lorsque les femmes sont en nombre supérieur, on utilise le masculin.

Ainsi malgré l'absurdité on dira « cent femmes et un chien sont présents » alors qu'il serait mieux venu d'écrire « cent femmes sont présentes ainsi qu'un chien »...

#### **d- LE GENRE DES MOTS QUI NOMMENT LES ÊTRES VIVANTS ET LE SEXISME LINGUISTIQUE**

Partant du fait que tous les substantifs ont un genre grammatical mais qu'ils ne renvoient pas tous aux mâles ou aux femelles, on ne peut donc identifier la catégorie grammaticale avec le sexe. Il est donc important de prendre en compte deux choses :

1- Le sexisme linguistique est révélé par l'utilisation de la langue et par la puissance du masculin pluriel qui donne des phrases correctes mais, nous l'avons vu, qui fait disparaître le genre jusqu'à l'absurde.

2- Les figures féminines restent reléguées à un second plan dû à la confusion qui existe entre genre et sexe. Le langage peut être un moyen pour changer cela.

## **3 QUELQUES RAPPELS**

#### **a- LA CONCORDANCE DU GENRE**

La concordance est la correspondance formelle que les mots ont entre eux dans une phrase. En accord avec les règles grammaticales, les adjectifs et les articles doivent obligatoirement s'accorder en fonction du genre (le film que nous avons vu, la séance que nous avons vue). De la même façon le verbe doit s'accorder avec le sujet (les motos sont plus lentes que les avions, la moto est plus lente que les avions).

Changeons nos habitudes avec :

### **L'adjectif**

Quand nous devons accorder l'adjectif, il nous faudra le répéter afin de les mettre au genre masculin et au genre féminin :

**X** « Les invité/es »

Mais ceci est plus fastidieux que rechercher un substantif sans marque de genre comme :

**✓** « Les personnes invitées [ou] les convives »

### **L'article**

L'article (le, la, un/une) joue un rôle essentiel pour indiquer le genre. Le changement dans son utilisation peut infléchir la signification de ce que l'on veut exprimer :

**X** « Les candidats orientés ont trouvé un emploi. »

**✓** « Les personnes orientées ont trouvé un emploi. »

**Nous devons donc toujours  
prêter attention  
au fait de bien signifier  
que femmes comme hommes  
sont pris en compte en ayant recours à des  
formulations de phrases adaptées.**

### **Le pronom**

Le pronom est le mot qui se substitue au nom. Toutes les classes de pronom (personnel, possessif, démonstratif, indéfini et relatif) ont des variations et des terminaisons pour chacun des genres des mots auxquels ils se réfèrent, excepté la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> personne (je, tu, nous, vous) ou quelques relatifs (que, qui, quoi) et les indéfinis (personne, on), qui ont une seule forme pour se référer tant au féminin qu'au masculin.

Le fait que ces pronoms soient invariables devient intéressant quand nous voulons montrer la participation en nombre indépendamment du sexe.

- X** « La sortie a été ouverte à tous ceux qui le souhaitent. »
- ✓** « La sortie a été ouverte à tout le monde. »
- ✓** « La sortie a été ouverte à toutes les personnes qui le souhaitent. »

### **b- LES DOUBLES APPARENTÉS ET CE QU'ILS PEUVENT INDUIRE**

Les doubles apparentés sont les substantifs qui ont une signification différente selon le sexe auquel ils se réfèrent à l'instar de : homme léger (aérien ou qui n'est pas gros) / femme légère (qui est facile), etc.

**Nous éviterons  
donc les doubles apparentés  
quand ils présentent  
la femme d'un point  
de vue péjoratif.**

Il arrive fréquemment que lorsqu'il s'agit d'un homme on l'appelle seulement par son nom (Hollande, Chirac) alors que pour les femmes on utilise souvent Mme/Mlle ou le prénom et le nom (Ségolène Royal, Bernadette Chirac), et lorsque l'on veut ironiser on emploie seulement le prénom (Ségolène, Bernadette).

**Nous recommandons un traitement symétrique pour chaque sexe (François Hollande, Ségolène Royal).  
Le « madame » ou « monsieur » n'intervenant qu'en présence de prénom mixte (Dominique, Claude...).**

### **c- RELATION DE DÉPENDANCE**

Il arrive que dans les écrits les femmes soient présentées comme jouant un rôle secondaire ou étant subordonnées à, comme « la femme de », « l'épouse de », « Mlle », « Mme ». Nous employons encore Mlle pour les femmes non mariées et Mme pour les épouses, ces dernières ayant plus de prestige social que les « Mlles » (vieilles filles ou jeunes filles).

Notons qu'il n'existe pas de différence pour un homme célibataire ou marié dans sa désignation de sujet masculin (on dira M. X quel que soit son état civil).



Cette distinction montre que la société admet l'homme comme être à part entière alors qu'elle présente les femmes en fonction de leur lien formel avec un homme (elle porte le nom de son père quand elle est Mlle, puis le nom de son mari quand elle est Mme).

**Nous recommandons de nommer  
toutes les femmes « madame »  
comme on nomme  
tous les hommes « monsieur »  
ou de les nommer  
par leur prénom et nom.**

#### **d- LES DISSYMMÉTRIES DANS LE DISCOURS**

##### **Le saut sémantique**

Il se produit quand on emploie un vocable masculin à priori dans le sens générique mais que l'on découvre au fur et à mesure de la lecture d'un texte qu'il se répète pour cibler exclusivement les hommes :

- X** « L'équipe [qui peut inclure des femmes] a remporté le match et les garçons ont reçu une coupe. »
- ✓** « L'équipe masculine a remporté le match et la coupe. »

Le premier énoncé semble parler de l'équipe (hommes et femmes) ce que l'on aurait pu continuer de penser si la phrase n'avait pas été suivie par la présence exclusive de garçons.

Pour éviter cette nouvelle ambiguïté, si nous voulons seulement cibler le sexe masculin, il suffit de l'exprimer clairement : « l'équipe masculine a remporté la victoire » au lieu d'uniquement « l'équipe ».

**Nous recommandons,  
lorsque nous souhaitons  
parler d'un seul sexe,  
d'éviter un référent universel  
(usagers, jeunes...) ou de le faire précéder  
d'un article identifiant le sujet « une jeune »  
et d'utiliser la spécificité masculine  
ou féminine (l'équipe des garçons,  
le groupe de parole des femmes).**

#### **La dissymétrie dans la façon de nommer**

Elle se produit quand, dans un discours, les femmes sont nommées par leur condition sexuelle ou leur relation avec un homme et que les hommes sont nommés en fonction de leur position sociale. Ainsi, la condition sexuée de la femme devient sa principale identité se substituant à son statut social ou sa profession.

**X** « Nous avons orienté vers le service emploi trois candidats et deux femmes. »

**✓** « Nous avons orienté vers le service emploi trois candidats et deux candidates. »

### **Le traitement hétérogène**

A l'écrit comme à l'oral, il convient de maintenir une homogénéité dans le traitement des sexes. Il est très fréquent d'utiliser le « doublage » (salarié-salariée) ou la barre (salarié/e) et d'oublier de le faire tout le long d'un texte. Ceci crée la possibilité que le non-doublage ou l'omission de la barre indique un masculin ou un féminin spécifique.

- X** « Les salarié/es doivent écouter les résidents. »
- ✓** « Les salarié/es doivent écouter les résident/es. »

## C O N C L U S I O N

Nous avons tenté de montrer que, par quelques exercices de gymnastique intellectuelle, il est possible de changer notre façon de parler ou d'écrire et que dès lors, il devient possible de changer notre façon de penser.

S'astreindre à donner une place à chacun des sexes dépasse le seul discours féministe. Cet effort qui permet de donner une place à chaque être humain permet de raisonner en termes inclusifs et non plus exclusifs (au sens d'exclusion).

Les publics auprès desquels nous intervenons sont en situation d'exclusion. Les intégrer dans la langue est un premier pas vers l'inclusion. Nommer les femmes, les rendre visibles dans notre façon de communiquer ouvre de nouvelles opportunités tant pour elles que pour les hommes.

Exister non plus exclusivement en tant que sexe biologique mais aussi comme un être social participe à la lutte contre les discriminations qui sont faites aux femmes mais aussi contre celles qui sont faites aux hommes. Si nous rattachons les femmes à leur seul sexe biologique, elles restent confinées à la sphère du privé : elles restent chez elles, élèvent leurs enfants, font à manger, le ménage, etc... Si elles sont aussi rattachées à la sphère du public, elles sortent de chez elles. Les hommes obtiennent de nouveaux droits (droits liés à la paternité par exemple) et ne craignent plus de profiter des nouveaux droits acquis.

Faire un effort sur l'utilisation de la langue pour rendre visibles les femmes permet de raisonner non plus en termes de discrimination positive, même si elle reste nécessaire, mais de poser l'accès aux droits pour chacun des deux genres.

Marie Cervetti - Directrice du F.I.T.

# L E G I S L A T I O N

**Circulaire du 11 mars 1986** (journal officiel mars 86, p 4267)  
relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre :

« Les féminins des noms de métier, fonction, grade ou titre sont formés par l'application des règles suivantes :  
l'emploi du déterminant féminin une, la, cette.

exemple : une médecin

Les noms masculins terminés en *teur* ont :

- si le *t* appartient au verbe de base, un féminin en *teuse*

exemple : acheteuse

- si le *t* n'appartient pas au nom de base, un féminin en *trice*

exemple : animatrice

- si le nom de base n'est pas reconnaissable il est recommandé d'utiliser un masculin ou un féminin identiques

exemple : une proviseur, une ingénieur, une professeur »

Laurent Fabius

## 12 ans plus tard.

**Circulaire du 6 mars 1998**

« Voilà plus de 10 ans, mon prédécesseur adressait aux membres du gouvernement une circulaire prescrivant la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre... Cette circulaire n'a jamais été abrogée mais elle n'a guère été appliquée etc., etc. »

Lionel Jospin

## Et 20 ans plus tard... ?

